



Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine

88, avenue Saint-Patrick, Saint-Joseph-de-Coleraine (Québec) G0N 1B0
Tél. : 418 423-4000 • Téléc. : 418 423-4150 • administration@coleraine.qc.ca

OFFRE D'EMPLOI

Inspecteur (trice) en bâtiments et en environnement

La Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine est à la recherche d'un inspecteur (trice) en bâtiments et en environnement à temps plein, 4 ½ jours par semaine (la semaine de travail se termine le vendredi midi).

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

- Veiller à l'application de la réglementation municipale et provinciale en matière d'environnement et d'urbanisme;
- Analyser les demandes, délivrer les permis et certificats et réaliser les inspections s'y rattachant;
- Informer les citoyens concernant les règlements municipaux et lois provinciales en vigueur;
- Assurer l'application du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r. 22) et du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (Q-2, r. 35.2);
- S'impliquer activement dans la mise à jour des plans et règlements d'urbanisme;
- Faire des inspections, relevés et inventaires requis pour le Service d'urbanisme ou le Service des travaux publics;
- Assurer le suivi des plaintes et infractions aux règlements;
- Préparation et présentation des dossiers de dérogation mineure au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Toutes autres tâches connexes;

Cette description n'est pas limitative; elle contient les principaux éléments reliés à la tâche.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en techniques d'aménagement et urbanisme ou autre concentration ou formation pertinente et posséder une bonne capacité d'apprentissage;
 - Avoir suivi le cours « Application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) » serait un atout;
 - Posséder un permis de conduite valide (classe 5) et être disposé à utiliser son véhicule personnel;
 - Connaître les lois et règlements relatifs à l'exercice adéquat des tâches (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.), Loi sur la qualité de l'environnement (L.Q.E), Q-2, r. 22, et autres);
 - Démontrer de bonnes aptitudes à communiquer, autant verbalement que par écrit;
 - Faire preuve de jugement, de rigueur, et d'autonomie;
 - Faire preuve de diplomatie, d'une grande courtoisie et civilité envers les citoyens;
 - Posséder de l'expérience dans le domaine municipal, des connaissances des logiciels Accès Cité territoire et la suite bureautique Office et détenir de l'expérience sont des atouts importants.
- Horaire de travail du lundi au jeudi de 7 h 45 à 16 h 30 et le vendredi de 7 h 45 à 11 h 45 (35 heures/sem.);
 - Conditions salariales compétitives et avantageuses (assurance collectives, fonds de pension et horaire flexible);

La Municipalité est à la recherche d'une personne soucieuse de la qualité des services offerts à la population tout en ayant une bonne rigueur dans l'application de la réglementation en vigueur.

La Municipalité recevra les curriculums vitae, accompagné d'une lettre de motivation pour ce poste, jusqu'au lundi le 8 août 2022 à 12 h 00, par courrier électronique seulement. L'entrée en fonction est prévue vers le début septembre 2022.

POSTE D'INSPECTEUR (TRICE) EN BÂTIMENTS ET EN ENVIRONNEMENT

Attention de : M. Bernard Caouette, dg

Courriel : dg@coleraine.qc.ca

N.B. : Nous aviserons seulement les personnes dont les candidatures auront été retenues pour une entrevue.